

Droits d'inventaires 4 (L'OURS 400, juillet-août 2010)

Socialisme, écologie et développement durable

Écologie politique, années 01, Christian Delporte

Les socialistes et l'écologie en 2010, Laurence Rossignol

Le maire et la ville durable, Michel Destot

Les socialistes vers un projet social-écologique ?, Robert Chapuis

L'écologie politique, essai de définition, Dominique Voynet

L'enjeu du développement durable, Olivier Godard

L'écologie, un problème pour les socialistes, Alain Bergounioux

Écologie politique, années 01

par Christian Delporte

historien

professeur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines

Aux origines multiples de l'écologie politique en France, dans les années 1960-1970.

Dans 20 ans, la fin du monde ». Tiré de L'An 01, série publiée en 1970 dans *Politique-Hebdo* puis *Charlie mensuel*, avant de devenir un album référentiel de l'imaginaire écologiste, le dessin de Gébé alerte sans nuance : il montre la Terre se liquéfiant, telle une statue de cire exposée à la fournaise. Catastrophiste pour les uns, prophétique pour les autres, l'écologie politique s'éveille dans ces années post-1968, foisonnante et désordonnée, portée par des scientifiques, des urbanistes, des protecteurs de la nature, des militants déçus, des jeunes marqués par l'expérience hippie, des intellectuels de la « contre-

culture »... bref des individus sans grand rapport les uns avec les autres, mais tous rassemblés par le sentiment d'urgence que traduisent des mobilisations spectaculaires.

L'ébullition des années 1970 est à l'image de l'écologie politique, dont les origines, multiples, rendent difficile l'histoire de sa construction. Elle ne relève pas d'un corps de doctrine. Certes, on peut en voir les prémisses dans l'écologie scientifique qui, depuis le milieu du XIX^e siècle (Thoreau, Haeckel), étudie les relations entre les êtres vivants. Mais, si elle porte en elle les préoccupations environnementalistes, elle ne débouche pas nécessairement sur la critique sociale qui pousse l'écologie politique à proposer un modèle alternatif. Si bien qu'il est peu aisé de broser, à coup sûr, une généalogie des penseurs de l'écologie politique, même si, comme le propose Yves Frémion¹, le géographe et libertaire Elisée Reclus fait figure d'important précurseur. Il est, à cet égard, intéressant d'observer que ceux qui comptent dans la définition de l'écologie politique y sont venus pas à pas, par des chemins détournés, souvent sans en revendiquer l'étiquette, tel Edgar Morin, pour qui l'écologie doit se concevoir comme un « *problème global* ». « *Il ne faut ni hypostasier le problème écologique ni aussi le réduire* », souligne-t-il dans une conférence, en avril 1973².

ÉCOLOGIE DE L'ACTION

Le risque, pour Morin, est, en effet, de réduire l'écologie à une série de pollutions rigoureusement cloisonnées, ici liée à la fumée, là aux déchets, ailleurs au DDT, bref, un puzzle de petits problèmes, avec chacun sa solution technologique. « *Si la technologie est apte à colmater les brèches, elle nous masque le problème fondamental qui n'est pas un problème de poubelle* », insiste le sociologue. Ce faisant, il distingue les questions particulières de l'environnement de la question globale de l'écologie. Il donne aussi la clé qui permet de comprendre la vampirisation des idées écologiques par les pensées dominantes.

Situons-nous au tout début des années 1970. Nous sommes encore loin d'un parti des Verts (1984). Bien présents, les écologistes sont si dispersés qu'une typologie exhaustive est impossible à établir. Ils appartiennent volontiers à la nébuleuse des luttes d'après 1968 (féminisme, libération sexuelle, antimilitarisme, non-violence,

(1) Yves Frémion, *Histoire de la révolution écologiste*, Hoëbeke, 2007.

(2) « *L'écologie de la civilisation technicienne* », *Une nouvelle civilisation*, hommage à Georges Friedmann, Gallimard, 1975.

tiers-mondisme, presse alternative, contre-culture...). Certains ont forgé leurs armes dans le combat antinucléaire des années 1950 et 1960 (manifestation de Marcoule, 1958) et ont fait un bout de chemin avec le PSU (Michel Mousel, Huguette Bouchardeau, Roger Winterhaler, Brice Lalonde...). D'autres, au contraire, découvrent brutalement l'écologie en s'engageant dans une bataille locale à caractère environnemental, comme le journaliste de RTL, Jean Carlier, contre le projet touristique du parc de la Vanoise (1969-1970).

L'éclatement se manifeste sur le plan organisationnel. Les associations et structures souples se multiplient, héritières du combat environnemental (Fédération française des sociétés de protection de nature), mobilisées par une lutte spécifique (Comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, animé par Solange Fernex) ou conçues dans une démarche plus large, à l'instar des Amis de la Terre (1971), section française d'un groupement international (bientôt dirigée par Brice Lalonde). Mais les noyaux écologistes sont aussi constitués par des journaux alternatifs : *Hara-Kiri*, *Charlie-Hebdo*, *La Gueule ouverte* (Pierre Fournier, Reiser, Cabu, Willem...). Au fond, ce qui constitue le ciment de l'écologie politique naissante, ce sont les actions de terrain et les manifestations qui les accompagnent : contre les projets de centrales nucléaires à Fessenheim (avril 1971) ou Bugey (juillet 1971) ; contre l'extension du camp militaire du Larzac (jusqu'à 100 000 personnes en 1974), etc.

ÉCOLOGIE OU

« QUALITÉ DU CADRE DE VIE » ?

Mais faut-il être écologiste pour faire de l'écologie ? Autrement dit l'écologie est-elle nécessairement politique et alternative ? Non, dès lors que les questions sont posées en termes purement environnementaux. Après tout, l'État n'a pas attendu les écologistes pour classer des espaces en réserves naturelles (Camargue, 1926) ou pour faire voter des lois de protection des sites (1930)...

Prônant l'énergie tout-nucléaire, clamant que la ville doit s'adapter à la voiture, le président de la République, Georges Pompidou, ne voit dans les écologistes que des rêveurs et des gêneurs. Mais il ne peut ignorer l'opinion publique qui, peu au fait des alertes lancées en 1970 par les scientifiques du Club de Rome dans leur premier rapport (« Halte à la croissance ? »), est, en revanche, sensible aux catastrophes engendrées par la marée noire du Torrey Canyon (1967) ou la pollution chimique du Rhin (1969). En 1971, la création d'un ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement (confié à Robert Poujade et rattaché à Matignon) et le lancement, à la télévision, de l'émission *La France défigurée* (de Louis Bériot et

Michel Péricard) sont une façon de répondre aux inquiétudes collectives mais aussi de contrôler la manière dont il convient de poser les questions environnementales. Ainsi admet-on la nécessité de lutter contre les pollutions, souvent provoquées, dit-on, par des industriels ou des promoteurs voyous, en évitant soigneusement toute mise en cause de la politique nucléaire de la France.

De ce point de vue, la gauche, fidèle au modèle productiviste, ne propose pas un autre discours. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer au Programme commun de 1972 (année de la conférence de Stockholm, qui officialise la notion de « *développement soutenable* »). La question de la lutte contre la pollution (et notamment celle de l'eau) y est abordée dans la partie « Vivre mieux », perçue comme une condition à l'amélioration du « cadre de vie ». Celle des centrales nucléaires, en revanche, est rejetée dans les chapitres consacrés à la politique économique. La gauche prône alors un « *grand programme de l'énergie nucléaire* », préalable à « *la satisfaction des besoins dans le respect de l'indépendance nationale* ». À aucun moment ne sont envisagés les effets environnementaux d'une telle politique.

Du coup, lorsque, porté par 82 associations et groupements, l'agronome René Dumont se présente à l'élection présidentielle de 1974, l'écologie politique est à la fois marginalisée et dépouillée d'une partie de ses thèmes par la droite comme par la gauche. « *Nous sommes les seuls à parler d'un projet global pour l'avenir* », proclame Dumont. Certes, mais, pris en étau par ses soutiens (des protecteurs de la nature aux tenants d'une rupture radicale), il a tendance à négliger le « projet global », pour évoquer en termes forts les ravages de la pollution. Pour le reste, Dumont est dépendant des médias qui retiennent ses gestes spectaculaires (le verre d'eau qu'il boit devant la caméra pour alerter sur sa prochaine pénurie, ses déplacements à vélo) ou ses propositions iconoclastes (triplement du prix de l'essence). Son score final (1,32%) est à l'image d'une écologie qui ne parvient pas à se débarrasser d'une image utopiste voire folklorique.

L'écologie s'installe pourtant dans le débat français, comme l'indiquent bientôt les efforts du PS pour déborder la droite sur les questions environnementales. Le symbole en est la présence d'Alain Bombard au côté de François Mitterrand, en 1981. Bombard qui, à la télévision, le 15 avril 1981, lors de la campagne officielle, commence ainsi son intervention : « *Nous les écologistes, car nous sommes écologistes...* ». Impensable, sept ans plus tôt.

Christian Delporte

Les socialistes et l'écologie en 2010

par Laurence Rossignol

secrétaire nationale du PS

chargée de l'Environnement et du développement durable

Il pèse souvent sur le Parti socialiste une présomption d'addiction productiviste causée par une fixation nostalgique sur le modèle de croissance et de redistribution des Trente glorieuses. Le « nouveau modèle de développement économique, social et écologique », dans lequel le projet de 2012 puisera sa sève, exprime une vraie mutation de notre pensée.

La première vertu de notre projet est de prolonger et mettre en cohérence les politiques conduites dans les collectivités locales et territoriales avec le projet de société que nous voulons proposer aux Français.

Partout, dans les communes, les départements, les régions, les socialistes ont engagé la mutation environnementale des territoires. Les agenda 21, les plan climat/énergie sont là. Les élus socialistes investissent dans les transports collectifs, l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, le soutien aux technologies et aux industries de demain et à la relocalisation de l'agriculture. Déjà nous agissions local, désormais nous pensons global !

Le modèle de croissance du XX^e siècle a épuisé les ressources naturelles, provoque le réchauffement climatique et nourrit l'individualisme en transformant le citoyen en consommateur. Nous le savons, le pire est encore à venir. Et sur toute la planète comme dans toutes les sociétés, ce sont les plus pauvres, les plus fragiles qui sont déjà et seront les premières victimes de ce système prédateur.

Les crises alimentaires, les spéculations sur les matières premières et les produits agricoles, les pénuries creusent les inégalités et menacent la démocratie.

VERS UNE CROISSANCE SÉLECTIVE

Nous l'exprimons clairement : le temps du gaspillage et de l'avidité court-termiste est révolu. Entre la dépendance à la croissance productiviste et la décroissance, nous faisons le choix d'une croissance saine, sélective et durable.

La croissance nourrit nos économies : comme il y a une « mal bouffe », pleine de mauvais cholestérol et de sucres rapides, il y a une mal croissance, énergivore, saturée en biens de consommation inutiles et jetables.

La croissance saine est d'abord fondée sur la sobriété énergétique.

La sobriété n'est pas la restriction. Mais pour limiter le changement climatique, il nous faut réduire drastiquement les émissions de gaz à effets de serre. Il ne s'agit pas seulement de changer de sources d'énergie et de substituer au pétrole, encore davantage d'électricité ou même de développer les énergies renouvelables. Il faut baisser notre consommation globale d'énergie de 20 % et accroître la part du renouvelable. Il nous faudra donc faire évoluer nos modes de vie, de déplacement et de production, dans ce but.

La croissance que nous privilégions est sélective. Elle appréhende la consommation en partant des besoins des individus plutôt que de ceux des grands groupes qui inventent et stimulent le désir de nouveaux produits en fonction des parts de marché qu'ils veulent conquérir. Elle fait la part de ce qui libère ou ce qui aliène dans la profusion de biens de consommation mis à notre disposition, elle s'organise sur notre capacité à faire des choix. Conservons les couches culottes jetables qui ont – un peu – libéré les femmes mais supprimons l'emballage de l'emballage et 1000 autres produits inutiles qui envahissent nos vies ! L'obsolescence rapide et l'impossibilité de réparer les produits sont voulues. On achète, on jette, on remplace ! Et ce sont les plus modestes qui voient leurs budgets affectés par l'économie du jetable. Produire autrement, c'est organiser de nouvelles règles et intervenir dans la relation entre le fabriquant et le consommateur pour privilégier l'éco-production, fondée sur la qualité, la durabilité et l'utilité des produits.

La croissance saine est durable, combinée avec une stratégie industrielle forte, elle fait le choix de l'innovation technologique et scientifique. Dans un monde fini, aux ressources naturelles limitées, il y a un champ infini : celui de la connaissance, de l'innovation, de la création et des échanges humains.

La social-écologie est un projet exigeant, incompatible avec les dogmes de la droite. Et c'est en cela, d'ailleurs, que les ambitions du Grenelle de l'environnement s'échouent aujourd'hui sur les fondamentaux du Sarkozysme. Quand il faut de la régulation, la droite dérègle. Quand il faut de nouveaux services publics, la droite privatise. Quand il faut de l'investissement pour la formation, l'innovation ou la recherche, la droite appauvrit les finances publiques, celles de l'État comme celles des collectivités territoriales. Quand il faut un sens aigu de l'intérêt général et de l'avenir, la droite cède aux pressions des lobbies. Quand il faut parler vrai et en appeler à l'intelligence des citoyens, la droite se vautre dans le populisme et s'adresse aux peurs et aux phantasmes.

NOTRE FISCALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Après le pitoyable naufrage de la taxe carbone, et disons le clairement notre malaise à porter une nouvelle taxe, fût-elle écologique, dans le contexte d'aggravation des inégalités et d'injustice fiscale installé par la droite, nous posons dans ce texte notre doctrine à venir en matière de fiscalité environnementale.

Nous affirmons clairement vouloir privilégier deux outils :

– D'une part, une contribution climat-énergie efficace et englobant l'électricité, compensée par une « *prime pour l'environnement* » pour les ménages modestes. Cette contribution n'est pas isolable d'une réforme globale des prélèvements et s'inscrit dans la révolution fiscale que nous proposons.

– D'autre part, l'éco-conditionnalité des aides et financements publics et la modulation de la TVA en fonction de critères environnementaux.

Ainsi progresse et prend forme la social-écologie. Il ne s'agit pas de teinter le social d'un peu de vert ou l'écologie d'un peu d'un peu de rose. Il ne s'agit pas non plus de trouver un compromis cosmétique et littéraire à la contradiction entre le social et l'écologie, mais de la dépasser en une synthèse qui prouve la modernité de nos valeurs et notre capacité à toujours les revisiter et les adapter aux enjeux d'un monde en plein bouleversement.

Laurence Rossignol

Le maire et la ville durable

par Michel Destot

député-maire de Grenoble

président de l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)

Les villes sont le reflet de la société : elles concentrent l'ensemble de ses contradictions et de ses injustices, mais c'est aussi dans les villes que s' imagine et se façonne le visage du monde de demain. À l'heure où notre modèle de développement est remis en cause, par une crise à la fois sociale, économique et environnementale, comment prévoir l'avenir tout en garantissant au quotidien une ville où il fasse bon vivre ensemble, où chacun trouve sa place ?

A lors qu'en 2050, 70 % de la population mondiale vivra en ville, que 75 % des émissions de Co2 proviennent des villes, que les besoins de mobilité explosent, comment assurer aux générations futures une qualité de vie

acceptable, un logement décent, un emploi pour tous ?

C'est là, dans les villes, au plus près des habitants, qu'il nous faut trouver des réponses à ces défis majeurs du XXI^e siècle, qu'il nous faut ensemble inventer la société de demain, qu'il nous faut parvenir à concilier solidarité et durabilité.

Après l'échec de Copenhague, aujourd'hui plus que jamais, il revient aux grandes villes, qui mettent en œuvre concrètement le développement durable et concentrent la majeure partie des investissements de notre pays, de montrer l'exemple en se fixant des objectifs ambitieux. Les collectivités sont d'ailleurs sollicitées dans quasi-tous les articles de la loi dite « Grenelle II » pour assurer leurs mises en œuvre.

L'implication des collectivités locales en matière de développement durable est certes déjà effective : adoption de plan Climat, agenda 21, développement des transports en commun en site propre... mais il nous faut aller plus en avant encore.

À Grenoble, nous avons fait le choix de développer un aménagement du territoire qui prend en compte ces enjeux, associé à une politique globale qui irrigue tous les champs du développement durable.

Cela se concrétise d'abord par un aménagement urbain qui s'attache à « recycler » les espaces existants (friches militaires, industrielles, renouvellement des quartiers) et à développer la mixité sociale et d'usages dans tous les quartiers en construction ou en transformation afin que l'ensemble des habitants se les approprie (création de services, d'équipements publics et au minimum 40 % de logements sociaux dans toutes les opérations nouvelles).

Un aménagement qui fait aussi de la lutte contre l'étalement urbain et du droit à la mobilité l'une de ses priorités en créant des quartiers compacts, à proximité des transports publics et bien reliés aux autres pôles de vie. Là est sans doute le point le plus difficile, car si les élus locaux et les urbanistes s'accordent sur la nécessité de lutter contre l'utilisation de la voiture en solo et le développement des pavillons individuels, je constate à Grenoble comme ailleurs, des difficultés de la part des habitants à modifier leurs comportements et à accepter des changements dans leur ville et leur propre cadre de vie... et évidemment des contradictions entre certains discours et les faits...

NOTRE PLAN D' ACTIONS

À Grenoble, nous associons cette politique d'aménagement à un plan d'actions : 30 priorités chiffrées et évaluées chaque année dans le domaine de l'habitat, des déplacements, de la maîtrise de l'énergie, ou de la sensibilisation de la population.

« Grenoble facteur 4 », c'est concrètement l'anticipation de la norme « Bâtiment Basse Consommation » dans toutes les constructions neuves bien avant le Grenelle II ; l'aide aux copropriétés, en lien avec l'ADEME, pour l'amélioration thermique des logements existants (sur les grands boulevards de Grenoble cette opération, qui a été associée à la réalisation de la 3^e ligne de tramway, a permis d'économiser 692 tonnes de Co2 soit l'équivalent de la consommation de 440 voitures !) ; la généralisation du renouvellement urbain dans les quartiers sud et la réalisation de ZAC durables (tel l'éco-quartier de Bonne qui nous a valu le 1^{er} prix éco-quartier de France en 2009) ; 35 kms de réseau tramways et 280 kms de voies cyclables ; la réduction de la part d'énergies fossiles dans le réseau de chaleur de la Ville de Grenoble ; le soutien aux pôles de recherche et de compétitivité qui travaillent sur les écotechnologies...

C'est la preuve que nous avançons concrètement dans les villes. Pourtant, les enjeux de long terme en matière de développement durable impliquent un nouveau modèle de gouvernance entre les collectivités, l'État, les associations, les citoyens, ainsi qu'une cohérence entre les différents échelons d'intervention, les compétences, et les moyens financiers. Cela nécessite évidemment de prendre en compte le fait urbain dans la réforme de l'organisation territoriale pour reconnaître le rôle des villes en la matière... mais encore faut-il que l'État donne suite dans les faits à ses annonces publiques, et garantisse son engagement notamment financier. Car, qu'il s'agisse de l'amélioration thermique des logements et des bâtiments publics, de l'accompagnement du développement des transports publics en site propre ou encore des programmes de recherche publique, l'heure semble malheureusement être aux atermoiements, et l'accompagnement financier des collectivités territoriales par l'État bien mince.

Michel Destot

Les socialistes vers un projet social-écologique ?

par Robert Chapuis

Une certitude : il ne suffit pas de changer de discours, il faut changer la pratique.

Le Parti socialiste cherche sa voie : ou bien il est le parti d'un projet social et il s'efforce de le réaliser à travers des alliances, notamment avec les Verts, ou bien il fait évoluer son projet qui devient social-écologique en intégrant les aspirations essentielles des écologistes.

Dans le premier cas, il risque de laisser du champ à la droite, habile à habiller son discours en vert tendre, mais aussi à l'écologie politique, à partir du moment où elle s'élargit au-delà des Verts (cf. Europe-Écologie). Dans le second cas, les socialistes risquent de donner du champ aux partis de la protestation sociale et de perdre un peu de leur crédit dans les milieux populaires qui restent plutôt « productivistes ».

Que faire entre Charybde et Sylla ? Pour le moment, le PS se tient dans l'entre-deux. Localement, il emprunte la première attitude ; nationalement, il est à la recherche d'un nouveau projet, plus écologique. Le risque est évidemment de perdre sur les deux tableaux et de connaître une évolution proche de celle du PC.

Comment le PS peut-il garder un poids électoral qui le rende central, sinon hégémonique à gauche et, en même temps, faire évoluer son projet pour ouvrir la voie à une action politique, donc gouvernementale, réellement sociale et écologique ?

Une certitude d'abord : il ne suffit pas de changer de discours, il faut changer la pratique. Une probabilité aussi : il y faudra du temps. C'est donc affaire de pédagogie, d'expérimentation, de convictions partagées, de capacité d'entraînement. C'est affaire de militants et pas seulement de dirigeants. Plusieurs conditions apparaissent dès lors nécessaires :

Faire évoluer le fonctionnement du PS : le système hiérarchique, hérité de la tradition révolutionnaire du mouvement ouvrier, doit laisser place à un système beaucoup plus souple de désignations et de prises de décision : primaires locales, sections thématiques et pas seulement géographiques, campagnes d'action, élaboration collective et droit à l'expérimentation... avec un effort intense de formation décentralisée. Certes, c'est une prise de risque, mais on sait depuis longtemps que le vin nouveau n'aime pas les vieilles outres...

Renforcer le Parti socialiste européen : c'est en effet à la dimension de l'Europe qu'on peut prendre en compte les exigences de l'écologie, parce qu'elles sont planétaires et impliquent une coopération internationale. Les socialistes doivent redevenir les champions d'un modèle européen qui ne se confond pas avec le libéralisme économique. D'où la nécessité d'échanges intenses entre militants, sections, territoires des pays européens. Il y faut des fondations, des publications, des rencontres, avec un développement des relations avec syndicats et associations à l'échelle européenne.

Prendre la dimension des enjeux de civilisation : les réalités sociales d'aujourd'hui ne se résument pas dans la lutte des classes, telles qu'elles sont définies par le rapport à la production. En prenant conscience d'elle-même, l'humanité découvre de nouvelles dimensions à l'exploitation, la domination, l'aliénation : ces « vieilles » notions retrouvent du sens au-delà du champ économique, sur d'autres aspects de la vie collective, de l'espace public comme de l'espace privé. Égalité, paix, justice doivent se conjuguer avec les valeurs de liberté dans la conquête de nouveaux droits, comme dans l'organisation de nouveaux rapports sociaux. Ces notions abstraites devraient être au cœur des recherches et des interpellations réciproques entre intellectuels, militants, responsables, d'autant que les nouvelles technologies facilitent les échanges.

Il faudra aussi des programmes bien sûr, au gré des échéances électorales, mais il vaudrait mieux, dans le cadre d'un effort de démocratie participative, s'accorder sur le minimum souhaitable. La politique s'inscrit dans le temps sur de nouveaux espaces : elle ne se résume pas à l'action de l'État, même si sa capacité d'intervention est essentielle à toute évolution collective. Elle peut retrouver du sens, en ne se contentant pas de faire révérence aux « vaches sacrées » du socialisme.

De telles conditions ne sont certainement pas suffisantes. Elles sont surtout indicatives, pour trouver une nouvelle voie. Rien ne serait pire en tout cas que de penser qu'il suffirait aux socialistes de s'ajouter une dose d'écologie, tandis que les écologistes s'essaieraient à faire aussi du social...

Robert Chapuis

L'écologie politique : essai de définition

*par Dominique Voynet
sénatrice-maire de Montreuil*

Il faut comprendre que l'écologie politique est une nouvelle façon de penser le changement du monde.

Tout militant écolo s'entend régulièrement dire que « *l'écologie tout le monde en fait* », que donc « *ça n'a pas à être l'apanage d'un parti politique* » ou encore que « *l'écologie c'est du bon sens ça n'a pas à être confisqué par un parti politique* ».

Première erreur ou premier malentendu : le vocabulaire. On confond (ou l'on feint de confondre...) défense de l'environnement et écologie politique. La première est

certes le pilier central de la seconde mais celle-ci est une théorie plus large de la politique, ancrée dans une histoire intellectuelle longue, et relativement peu connue, du moins en France. Pensée politique globale, vision et grille d'analyse du monde et des rapports humains profondément originale, elle n'est pas forcément en rupture avec les pensées et les histoires de la gauche démocratique mais elle ne s'y réduit pas non plus, elle les complète et les dépasse.

UNE CULTURE PROPRE

Si l'on déplace la focale, on dira qu'elle est différente des cultures politiques de gauche mais n'en est pas non plus une sous-partie. D'une certaine manière, toute comparaison ne valant bien sûr que si on ne la pousse pas trop, un parallèle peut être fait avec l'émergence et la réception de la pensée socialiste à la fin du XIX^e siècle. Avant que le socialisme, pensée politique nouvelle, n'acquière sa légitimité, il lui fallut aussi gagner son autonomie, prouver qu'il n'était pas le simple avatar corporatif de la pensée démocrate ou républicaine. Pour nombre de contemporains, s'occuper uniquement du sort de la classe ouvrière ne faisait pas de la doctrine socialiste un projet universel ou une pensée globale. Au bout de quelques décennies, quand la plupart des partis « généralistes » (les partis républicains en France par exemple) adoptèrent des mesures sociales dans leur programme, nombreux étaient ceux qui considéraient qu'il n'y avait aucune utilité ni même aucune raison d'être à des partis socialistes en tant que tels. Ils ne pouvaient prétendre en tout cas à la gestion puisque ne traitant que d'une part seulement des questions posées à la société ou au gouvernement. Ce n'est que progressivement que les socialistes se sont imposés comme porteurs d'une pensée stratégique et d'une vision globale de la société. Et nul besoin de rappeler aussi comment se sont fait le lien et la synthèse avec le bagage intellectuel et politique de la gauche démocratique et/ou libérale qui avait précédé le socialisme.

Il en est largement de même aujourd'hui pour l'écologie politique. Sans nier les apports des traditions politiques de gauche antérieures et, tout en revisitant un certain nombre de ses valeurs – voir les notions d'autonomie, de responsabilité et de solidarité – elle les dépasse et y ajoute des dimensions nouvelles.

Elle plonge ses racines dans des sources philosophiques et politiques diverses et anciennes. De Thoreau à Gorz, en passant par Reclus, Ellul, Illich ou encore Moscovici (Serge...), les références ne manquent pas. Les liens avec l'histoire intellectuelle de la gauche non plus. Puisée chez ces penseurs, sédimentée au fil des générations intellectuelles et militantes, forgée au contact des mouvements sociaux des années 1960-70, assimilant les avancées émancipatrices de la gauche démocratique

comme celle-ci avait assimilé les avancées émancipatrices du libéralisme démocratique, l'écologie politique marque des ruptures nettes avec la gauche « antérieure ». Elle rejette la fuite en avant productiviste et la forme de foi du charbonnier dans le progrès scientifique et technique que charrie la plus grande partie des traditions de la gauche, notamment en France. Elle remet en cause les rapports jusque-là peu ou pas interrogés entre l'homme et la nature, l'homme et la technique.

Dans *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La Grande Transformation du XXI^e siècle* (La Découverte, 1999), Alain Lipietz traite largement du « *paradigme écologique* ». Il définit ainsi un paradigme : « *un faisceau de valeurs, d'objectifs, distinct de celui que proposent les autres courants (les libéraux, les démocrates, les socialistes...), et capable de coaliser autour de lui un certain nombre de forces sociales aspirant à des réponses nouvelles aux questions se posant à l'ensemble de la société* ». C'est ce que les Verts tentent d'incarner depuis des années maintenant en insistant sur les spécificités et le caractère original de leur vision de la société et de leur projet.

Prenons par provocation le rôle de l'État comme objectif central de l'exercice de la politique : évidemment sensible à l'idée de l'appropriation collective d'un certain nombre de biens communs inaliénables, l'écologie politique ne fait pas cependant de cette question le *nec plus ultra* de la pensée de l'émancipation. Sans parler mêmes des monstruosité totalitaires, l'histoire récente nous montre en effet que les États occidentaux ont, tout autant que l'économie de capital, totalement omis de comptabiliser la ressource naturelle, considérée comme facteur de production gratuit et inépuisable.

D'où chez les écologistes la réintroduction de l'idée de démocratie économique, dans laquelle le « tiers secteur » est appelé à jouer un rôle majeur de reconstitution du lien social : tous ces entrepreneurs collectifs qui ne sont ni dans l'action publique ni le secteur privé, les associations, les coopératives. Toutes les formes d'économie sociale et solidaire visent au fond un objectif majeur : la transformation non pas du pouvoir mais des pouvoirs.

L'idée que l'écologie politique représente un nouveau paradigme politique, n'est donc plus tout à fait neuve. Philippe Corcuff s'interrogeant (*Rouge*, 16 juillet 1999) sur l'écologie politique comme nouveau paradigme concluait : « *Et si nous étions à un moment charnière comme celui où l'on est passé de l'émancipation républicaine à l'émancipation portée par le mouvement ouvrier ? On aurait alors à faire émerger une politique d'émancipation qui puise dans les traditions de la Révolution française et du mouvement ouvrier mais en faisant apparaître du neuf (dont l'écologie politique), comme le mouvement ouvrier a, au XIX^e siècle, fait advenir une nouvelle*

politique d'émancipation qui s'appuyait sur les acquis de la République sans s'y réduire. Chiche ! »

FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT

L'écologie reste cependant contestée, dans ses apports fondamentaux et dans sa nouveauté, y compris à gauche. Elle est mal comprise parfois aussi, quand elle se donne elle-même pour nom, par exemple, « *troisième gauche* » ce qui la rend suspecte, selon l'expression célèbre d'être la « *seconde gauche et demi* », et la pare alors, à tort ou à raison, de relents « *libéraux-libertaires* » porteurs de dérives centristes et droitières.

La réalité c'est que, ancrée profondément dans les mouvements sociaux (y compris ceux des minorités, longtemps méprisés par la gauche établie), faisant émerger la responsabilité individuelle et planétaire et ayant une visée de l'émancipation très inscrite dans le temps (on ne se bat pas que dans le présent mais aussi pour les générations à venir), l'écologie politique est une nouvelle façon de penser le changement du monde. Mais, et c'est sa nouveauté et sa force, elle est aussi une autre manière d'appréhender la façon de faire de la politique, les modes d'action. Elle rend possible une certaine forme de cohérence comportementale, qui relie l'action des individus et des groupes, remet dans le jeu des acteurs ignorés ou méprisés, donne à entrevoir et à coproduire ici et maintenant la société que nous voulons pour l'avenir.

Au final, on pourrait, avec seulement la dose de provocation nécessaire, considérer qu'aujourd'hui tout socialiste soucieux de rester à la pointe du combat émancipateur de la gauche devrait être écologiste. Pas seulement dans le discours mais dans les actes.

Or, face aux lobbys les plus anti-écologistes, nombre d'élus de la gauche installée, sont loin d'être exemplaires. Les débats actuels sur la gestion de l'eau, pour ne prendre qu'un exemple, montrent à quel point la route reste longue avant une conversion générale de la gauche à l'écologie politique...

Pour finir cependant, une note optimiste : sous réserve d'inventaire et de clarification, il est une piste potentiellement féconde pour tisser de nouveaux liens entre les uns et les autres : la société du « prendre soin », variante de l'idée qu'il ne faut plus seulement produire du bien mais renforcer le lien.

Dominique Voynet

L'enjeu du développement durable

par Olivier Godard
directeur de recherche au CNRS
École polytechnique

L'enjeu du développement durable est de rendre le développement économique et social compatible avec la préservation de la richesse du vivant et le maintien d'un monde vivable dans la durée. Au-delà de la cuisine politique, les socialistes en ont-ils une vision claire ?

O n a inventé l'expression « développement durable » pour désigner un mode de développement qui intègre les considérations environnementales au cœur des arbitrages sur le développement et dans la routine des mécanismes économiques. Il s'agit de changer le référentiel des décisions en sortant du court terme et du « présentisme » pour intégrer des raisonnements sur le très long terme, comme pour la gestion des déchets nucléaires à longue vie ou pour le bouleversement du climat de la planète pour des dizaines de milliers d'années. Il s'agit aussi de sortir du local pour intégrer la dimension planétaire des enjeux. Dans le même temps il ne s'agit pas d'imposer une dictature du planétaire et du long terme sur le court terme et sur le local, chaque espace-temps ayant son autonomie stratégique d'interprétation, mais bien de rechercher une articulation et un équilibre entre « espaces-temps » du développement : ni dictature du futur, ni dictature du présent ; ni sacrifice de générations entières au nom des lendemains qui vont chanter, ni « après moi le déluge ». Le développement durable est la recherche d'une troisième voie par rapport aux deux monstres frères ennemis qui se sont disputés le monde au XX^e siècle.

En insistant sur la préservation des capacités des générations futures et sur les obligations de transmission qui en découlent, le développement durable reconnaît la place centrale de l'idée de liberté en même temps qu'il se soucie des conditions de son effectuation : la liberté concrète dépend, au-delà des droits formels, de la mobilisation de capacités, dans la ligne du concept de capacités d'Amartya Sen. Ces capacités à préserver et à transmettre appartiennent à divers registres : production et innovation, formation des esprits, culture et recherche scientifique vivantes, ressources naturelles et fonctionnements écologiques sains à

la base des services écosystémiques, institutions démocratiques, mobilité sociale et égalité des chances, solidarité face aux aléas de la vie.

LE MAINTIEN D'UN MONDE VIABLE

Il n'en reste pas moins que l'enjeu du développement durable est de rendre le développement économique et social compatible avec la préservation de la richesse du vivant et le maintien d'un monde viable dans la durée. Ou pour le dire plus précisément, d'un développement économique qui assume les conditions de reproduction de son environnement naturel. Jusqu'à présent les deux grandes formes d'organisation que sont l'État, animé par la recherche de la grandeur et de la puissance, et le marché, motivé par le gain, la possession et l'hédonisme en même temps qu'il coordonne de façon décentralisée les choix économiques de millions d'agents, n'ont pas assumé cette exigence de reproduction, qui ne leur vient pas spontanément. Cela fait quarante ans qu'on en a clairement pris conscience. Les calculs spectaculaires « d'empreinte écologique » ont popularisé le thème : notre mode de production et de vie aurait besoin, pour se maintenir, de plusieurs planètes. Mais l'annonce n'a pas provoqué le changement et les politiques mises en place demeurent timides au regard des évolutions biophysiques en cours. En dépit de ce qui a été fait, notable pour les problèmes de pollution industrielle et urbaine ponctuelle, la situation écologique globale continue à se dégrader à un rythme accéléré, sur les deux grands fronts que sont le bouleversement du climat et l'érosion de la biodiversité.

Dans son analyse du fonctionnement des économies socialistes est-européennes, l'économiste hongrois Janos Kornai avait montré comment la pénurie et la désorganisation chronique des rapports entre la production et les besoins résultaient notamment de la généralisation d'un principe de contrainte budgétaire élastique : une unité de production avait beau être en déficit, ne pas maîtriser ses coûts ni la qualité de ses produits, ne pas fournir à temps la production désirée, cela ne portait pas à conséquence pour ses responsables. Les pénalités imposées du fait de la pollution ou des gaspillages de ressources n'avaient pas plus d'effet. Les déséquilibres économiques étaient en apparence effacés au moyen de fictions comptables. Seule la fermeté de la contrainte budgétaire pesant sur les agents économiques était de nature, aux yeux de Kornai, à rompre les cercles vicieux et empêcher les dérives en restaurant un jeu d'incitations et de sanctions crédibles. De même la soutenabilité environnementale des économies industrielles est ruinée par la persistance d'une contrainte élastique dans le rapport à l'environnement naturel et par le manque d'incitations économiques à la sobriété dans l'emploi des ressources naturelles comme l'eau et l'énergie.

Qu'y pourraient les socialistes mieux que d'autres, au-delà des formules de circonstances destinées à faciliter des alliances électorales opportunes ?

PRIVILÉGIER LE BIEN COMMUN

Les enjeux du développement durable visent en priorité la préservation d'un patrimoine de ressources essentielles et de conditions naturelles de la vie sur terre pour des lignées de générations successives. Il s'agit là de s'organiser pour préserver un bien commun en vue de le transmettre en bon état. Cela demande la mise en place d'une action commune au nom de l'humanité en tant que telle, au-delà des différences, des inégalités, même criantes qui existent dans le monde ou à l'intérieur de la société française. Compte tenu du rythme de la dégradation écologique en cours, il n'est pas possible de faire de la résorption des inégalités de toute nature une condition préalable à la prise en charge de la responsabilité environnementale. S'inscrire dans une perspective de développement durable implique de privilégier la recherche de ce qui est commun par rapport à la recherche de ce qui oppose. La question majeure pour l'avenir est la transformation du mode de développement dans le sens d'une réduction drastique de l'impact environnemental, tiré prioritairement par un objectif de décarbonisation de la base énergétique du pays en quarante années¹. Politiquement, cela signifie qu'il faut cesser de mettre en avant, en toute circonstance et de façon quasi-exclusive, l'objectif d'une réduction des inégalités, ce qui ne veut pas dire qu'il faille se contenter des inégalités existantes. Dans la perspective du développement durable, les inégalités ne sont pas le premier sujet ; elles relèvent d'une appréciation des conditions d'engagement dans l'action commune ; elles y ont un statut instrumental de conditions d'acceptation des transformations requises. Bref, le développement durable impose la priorité du bien (commun), ou de l'évitement du mal commun intergénérationnel sur le juste. Ce déplacement doit se retrouver dans le discours politique.

(1) Il faudrait que les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale atteignent un palier en 2015 et décroissent à partir de 2020 à un rythme d'au moins 3 % annuel pour avoir une chance raisonnable de limiter l'accroissement moyen de température de la planète à 2°C, objectif mentionné par l'Accord de Copenhague après avoir été l'objectif de l'Union européenne. En France, la loi sur l'énergie puis la loi Grenelle 1 ont adopté le facteur 4 pour 2050, soit une baisse de 3 % par an en moyenne des émissions de GES, alors que depuis 1990 nous n'avons réussi qu'à faire une réduction totale de quelques %. Cet objectif devrait conduire la France à baisser ses émissions de 35 % d'ici 2020, bien plus que l'objectif assigné à la France par le Paquet Climat énergie communautaire qui demande -21 % par rapport à 2005 pour les secteurs industriels les plus émetteurs participant au marché européen de quotas de CO2 et -14 % pour le secteur diffus.

Sous cet angle, la manière dont la contribution carbone proposée par le gouvernement Sarkozy, qui était certes en retrait notable sur les propositions de la Conférence d'experts présidée par Michel Rocard en juillet 2009, a été attaquée sans ménagement par le camp socialiste, en particulier au nom d'une soi-disant injustice majeure, alors que pour les ménages, la contribution devait être compensée (neutralisation de l'effet revenu, en moyenne et davantage pour les ménages n'ayant pas accès à des transports collectifs) a témoigné d'une démagogie opportuniste et d'une pratique de la désinformation qui augurent mal de la conversion socialiste au développement durable. Cette position a contribué à conforter, sinon installer, un climat général d'hostilité néo-poujadiste dans l'opinion vis-à-vis du principe même de ce type d'instrument, présenté comme intrinsèquement injuste et imbécile par certains, alors qu'il s'agit d'une première étape indispensable pour insérer la question climatique dans les mécanismes économiques les plus ordinaires. L'hostilité ainsi exacerbée, les socialistes en hériteront si d'aventure ils reviennent au gouvernement en 2012. Plusieurs années auront ainsi été perdues alors que le temps presse vraiment.

À plus long terme, l'enjeu d'une réforme fiscale écologique est de combiner la mise en place de prix pour inciter à la performance environnementale, avec d'abord un prix pour les émissions de gaz à effet de serre, et l'allègement relatif de la part du financement de la sécurité sociale et des retraites qui reposent directement sur l'appareil de production et de compenser cela par d'autres sources de financement : taxer les nuisances et moins le travail, mais aussi moins le capital productif. En revanche, il convient de taxer davantage le monde financier qui s'approprie une part exorbitante des profits retirés de l'activité économique. Or, chaque fois que cette idée de changement de base de la protection sociale est avancée, on entend l'argument-slogan « non aux cadeaux au patronat » !

DONNER PLACE À UN ESPRIT CITOYEN

Les réorientations fortes du « modèle de développement » à opérer n'iront pas sans un effort important d'investissement à la fois au niveau de l'offre (infrastructures de transports collectifs, nouveaux secteurs de production, renouvellement du capital productif, formation des artisans) mais aussi de la demande (efficacité énergétique et énergies alternatives dans l'habitat, renouvellement du parc automobile vers les moyens et véhicules à bas profil en carbone). S'organiser pour faire entrer cet investissement impulsé par la politique publique dans la réalité est l'une des composantes pour obtenir plus de croissance. Mais il faudra en même temps s'assurer d'un embrayage avec l'activité économique dans notre pays et pas seulement le recours à

l'importation, conduire la réduction de la dette et des déficits publics et financer retraites et sécurité sociale. Il n'y aura pas de miracle : il faudra bien que la consommation courante de biens de consommation de type hédoniste (sports d'hiver, tourisme planétaire de masse, jeux vidéos et supports multi-médias, etc.) stagne globalement, dans un contexte de faible niveau de croissance macroéconomique en France et en Europe, afin que les gains de productivité et l'épargne disponible soient affectés prioritairement à ces investissements « verts ». Cela implique de réfléchir sérieusement d'une part à une redistribution efficace du haut de l'échelle vers les classes moyennes et le bas de l'échelle, sans porter atteinte aux dynamiques d'investissement dans le pays, et d'autre part aux voies de progrès social compatibles avec une stagnation relative de la consommation matérielle.

Le développement durable ne se fera pas sans renforcement de l'esprit de citoyenneté : développement du souci pour un intérêt commun large, volonté de participer à une action commune au sein de la collectivité. Le premier des actes manifestant l'appartenance à la collectivité est le fait de payer l'impôt. La tendance de ces dernières décennies à exonérer d'impôt sur le revenu une part croissante devenue massive de citoyens va exactement dans le sens contraire en relâchant le lien perçu entre le citoyen et le devenir de la collectivité : cette situation de la fiscalité doit être rapprochée du taux d'abstention aux élections. Une réforme fiscale devrait chercher à renouer le lien avec l'ensemble des citoyens et mettre un terme aux pratiques d'exonérations diverses.

Enfin, rien de sérieux ne sera possible en termes de développement durable si ces enjeux ne sont pas extraits de la logique politique étroite qui fait qu'ils ne pèsent dans les choix d'un gouvernement qu'à la mesure de la force électorale des partis écologistes. La critique a été adressée à juste titre à Nicolas Sarkozy à l'occasion de l'abandon de la taxe carbone au lendemain des élections régionales. Mais elle pouvait être légitimement adressée dans des termes similaires à la manière dont le gouvernement Jospin avait abordé le thème de l'environnement : il ne pesait que ce que pesaient les Verts représentés par Dominique Voynet et il ne pesait qu'à travers la grille d'interprétation qu'en donnaient les Verts. Et Lionel Jospin de souligner, dans ses ouvrages, les faibles troupes dont l'écologie politique disposait. Raisonner ainsi, c'est couper la politique de sa dimension morale. L'orientation vers un développement durable requiert une vision qui outrepassse l'appréciation boutique des forces politiques immédiates dans la cuisine électorale. Les socialistes en ont-ils une ?

Olivier Godard

L'écologie, un problème pour les socialistes ?

par Alain Bergounioux

La première réponse qui vient à l'esprit serait que l'écologie ne l'est plus mais que les écologistes peut-être... Doctrinalement, en effet, les socialistes font aujourd'hui de « *l'économie sociale et écologique de marché* » un objectif, et de la volonté de préserver la planète, menacée par les risques de changement climatique, une finalité fondamentale, comme l'a marqué la *Déclaration de principes* du Parti socialiste adopté en juin 2008. Il est loin le temps où les questions de l'environnement étaient traitées dans la partie « cadre de vie » des programmes ! Le projet, adopté récemment, qui définit les traits d'un nouveau modèle de développement, s'est converti explicitement à la « social-écologie ».

Politiquement, les écologistes, rassemblés pour le moment dans une coalition, entre les Verts et Europe écologie, sont devenus l'allié principal des socialistes. Mais ils sont également des concurrents, comme l'ont montré les élections européennes et régionales. Socialistes et écologistes ont en commun un électorat dans les classes moyennes salariées, notamment dans les grandes villes, qui décidera du rapport des forces entre eux dans l'avenir. Les socialistes retrouvent, en fait, une situation qu'ils n'avaient plus connue depuis le début des années 1980 lorsqu'ils devaient compter avec un Parti communiste fort. Depuis, pendant deux décennies, dans les victoires comme dans les défaites, ils avaient exercé une « hégémonie » sur des partenaires relativement faibles, les accords électoraux ou pragmatiques relevant d'accords bilatéraux – comme à la veille des élections législatives de 1997.

Ces vues me paraissent pourtant superficielles. Les difficultés, en effet, ne sont peut-être pas là où on les situe. La conciliation des exigences écologiques et des politiques économiques et sociales n'a pas l'évidence qu'on lui prête – ou du moins demande qu'on s'y attache davantage. La concurrence électorale crée évidemment des tensions, mais fait partie de la vie politique. Et les partis – les socialistes comme les écologistes – savent ce que sont les compromis comme l'ont montré les dernières élections régionales.